

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

**EFFECTIF LEGAL : 44**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté**

**Le 04.12.2025**

**Convocation faite**

**Le 20.11.2025**

**Délibération  
N°2025-11-222**

**Plan de soutien  
à l'animation commerciale  
2026 (annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 26 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi vingt-six novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (à partir du point n°2025-11-215), Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHUEX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>me</sup> Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2025-11-213), M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2025-11-214), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO à partir du point n°2025-11-213), M<sup>me</sup> Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Patrice PRINCE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2025-11-212).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n°2020-06-113 du 24 juin 2020, approuvant la mise en œuvre d'un plan de relance de l'activité commerciale et artisanale, via le dispositif du Chèque Cadeau La Pointe (CCLP),

Vu la délibération n°2022-06-126 du 16 juin 2022, décidant de continuer d'accompagner la reprise commerciale dans un contexte économique incertain, marqué par une poussée inflationniste,

Vu la délibération n°2023-06-104 du 07 juin 2023 approuvant la reconduction du PSAC du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, ainsi que sa plurianualité jusqu'en 2026 avec un budget annuel minimum de 70 000 €,

Vu la délibération n°2024-06-120 du 05 juin 2024 validant la prolongation du PSAC 2023-2024 jusqu'au 31 décembre 2024 et approuvant un budget complémentaire de 35 000 €,

Vu la délibération n°2024-10-189 du 29 octobre 2024 approuvant la reconduction du PSAC pour l'année 2025,

Considérant le succès de l'opération Community Management Collaboratif auprès des commerçants,

Considérant l'inflation et l'augmentation des coûts salariaux,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* approuve la reconduction du PSAC pour l'année 2026,
- \* approuve l'enveloppe 2026 de 72 000 € permettant d'assurer le bon fonctionnement du PSAC 2026,
- \* approuve le projet de convention du PSAC 2026 annexé,
- \* donne délégation au Président pour signer tous les documents se rapportant au PSAC 2026.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. DEKENS", enclosed within a large, roughly circular outline.